

VIVRE A GERMOND-ROUVRE



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2007

Sommaire

p 2 Vie Municipale
p 7 L'école
p 8 Vie associative
p 20 La page histoire
p 22 Etat Civil
p 23 Vie Pratique

Rédaction :
Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression :
Imprimerie ESN Niort

Editorial.....

La page se tourne...

C'est en 1988 qu'une majorité de la population de Germond-Rouvre m'a désigné comme conseiller municipal lors d'une élection partielle. En 1995, la liste que j'avais l'honneur de mener a emporté largement les suffrages et l'équipe municipale que vous aviez élue, m'a choisi comme maire. Vous nous avez renouvelé votre confiance en 2001.

Je souhaitais, en son temps, que les responsables ne s'accrochent pas aux places de décisions. Je le pense encore aujourd'hui. Aussi, après deux mandats comme magistrat suprême de la commune, avec les lourdes responsabilités liées à cette charge, je vous annonce que je cesserai mes fonctions municipales à la fin de ce mandat, 2007 ou 2008. Chacun fera le bilan avec son approche, son regard et ses convictions.

Je crois savoir qu'une large majorité du corps municipal sera à renouveler. Faire connaître ma décision aujourd'hui a un double but, confirmer ce que j'avais déjà annoncé et permettre rapidement à des équipes de se constituer. J'invite donc toutes les bonnes volontés, femmes et hommes, à se regrouper, se rencontrer, échanger et préparer des orientations, des projets, afin de se présenter, prêts, le moment venu, devant les électeurs.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu, encouragé, aidé, quelle que soit leur place, au sein du conseil ou en dehors.

Comme le veut la tradition, à cette période, et aussi naturellement que le dictent les relations humaines, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années et vous offre mes vœux les plus sincères et cordiaux, pour vous et les vôtres pour 2007.

Michel SUIRE

LE RÔLE DU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal prévoit les dépenses et les recettes de la Commune : à partir du budget primitif qui peut être modifié en cours d'année, il vote les recettes et les dépenses en fonction du programme des actions et équipements collectifs envisagé.

Ce budget se décompose en 2 sections : "Fonctionnement" et "Investissement".

Dans la première section de "Fonctionnement" se trouvent toutes les opérations de gestion courante des services municipaux, la seconde regroupe les opérations qui accroissent la valeur du patrimoine communal, c'est "l'Investissement".

Le Conseil Municipal a la possibilité de modifier le budget primitif par le budget supplémentaire qui constitue une décision modificative particulière et qui reprend les résultats de l'exercice précédent du Compte Administratif.

Ce budget supplémentaire ne peut être établi et adopté sans le vote du résultat du Compte Administratif.

Le Compte Administratif est adopté par délibération du Conseil Municipal.

Par son vote favorable, le Conseil Municipal reconnaît que le Maire a respecté les autorisations budgétaires votées au cours de l'année.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

FONCTIONNEMENT

RECETTES €

Produit des services	42 154,93
Impôts locaux	196 497,55
Dotations et participations	216 646,72
Autres produits de gestion	37 120,62
Atténuation de charges	11 848,81
Produits financiers	17,93
Produits exceptionnels	1 061,52
Transferts de charges	3 638,00
Excédent de fonctionnement reporté ..	26 000,00
TOTAL	534 986,08

DÉPENSES €

Charges à caractère général	126 247,75
Charges de personnel	194 454,96
Atténuation de produits	1 033,90
Charges de gestion courante	76 188,36
Intérêts des emprunts	17 897,40
Charges exceptionnelles	314,41

TOTAL **416 136,78**

Vie Municipale

RECETTES €

Fonds de compensation TVA	10 357,15
Subventions Département & Région . .	129 008,76
Emprunt	274 935,96
Excédent reporté	127 229,21
Cession d'immobilisation corporelle . .	1 385,78

INVESTISSEMENT

DÉPENSES €

Remboursement d'emprunts	39 213,67
Matériel de bureau	3 481,44
Mobilier	1 641,16
Voirie	5 385,59
Ecole de Rouvre	406 969,02
Église	3 723,56
Acquisition de matériel	40 575,42
Déficit reporté	83 976,38

TOTAL 542 916,86

TOTAL 584 966,24

TOTAL PAR SECTION	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT/SOLDE
Fonctionnement	416 136,78	534 986,08	118 849,30
Investissement	584 966,24	542 916,86	- 42 049,38
TOTAL	1 001 103,02	1 077 902,94	76 799,92

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2005 est de 118 849,30 €.

INFORMATIONS FISCALES

	Produit voté	Taux 2005 (%)	Variation (%)
Taxe d'habitation	93 863,00 €	14,10	2,5
Taxe foncière sur les propriétés bâties	51 343,00 €	13,99	2,5
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36 476,00 €	47,31	2
TOTAL	181 682,00 €		

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des impôts de 2,5% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 2% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Cette majoration s'explique par :

- le choix de limiter le recours à l'emprunt pour chaque investissement sur la commune,
- la croissance des coûts de fonctionnement (*hausse des dépenses d'énergies, recrutement d'un nouvel agent, augmentation des charges de personnel*).

Germond Rouvre en chiffres - Année 2006

Population

Nombre d'habitants au dernier recensement en date du 13/10/2005 :	1101
Nombre de naissances :	15
Nombre de mariages :	12
Nombre de décès :	5

Urbanisme

Nombre de permis de construire :	17
Nombre de déclarations de travaux :	11
Nombre de demandes de certificat d'urbanisme :	8

Economie

Nombre d'artisans et commerçants :	18
Nombre d'agriculteurs :	14

DATES À RETENIR

Elections présidentielles
22 Avril et 6 Mai 2007

Elections Législatives
10 Juin et 17 Juin 2007

Vie Municipale

ASSAINISSEMENT, LES TRAVAUX...

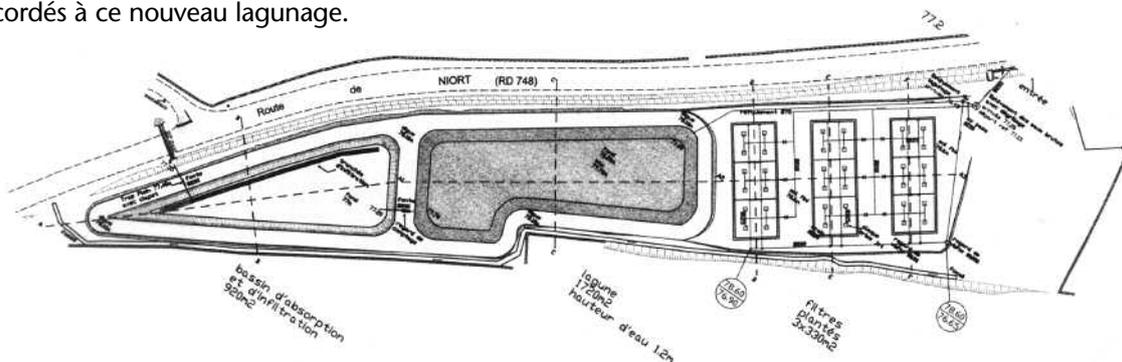
Commencés fin juillet, les travaux d'assainissement dans le village de Rouvre se poursuivent jusqu'en février/mars 2007.

Fin novembre, l'entreprise Bonneau a terminé les tranchées et la pose des 2620 mètres de canalisations d'eaux usées et 920 mètres de reprise d'alimentation d'eaux potables nécessaires aux 85 branchements. Les engins ont œuvré tronçon par tronçon dans les ruelles et petites impasses sous l'œil bienveillant des riverains. Soulignons la bonne convivialité entre les villageois et les employés de l'entreprise.

Quant à la station de traitement des eaux, l'entreprise CPB (Charentes Préfabrication Béton) a déjà façonné le bassin d'absorption, puis la lagune et les filtres qui constituent les trois parties de l'ensemble.

Le fonctionnement de cette station est entièrement biologique par son principe de lits plantés de roseaux s'intégrant dans l'environnement.

L'ancienne station d'épuration devenue insuffisante n'existera plus, les branchements existants seront raccordés à ce nouveau lagunage.



ASSAINISSEMENT, LE FONCTIONNEMENT...

Les derniers grands travaux de notre second mandat s'achèvent sur le secteur de Rouvre.

Le chantier de l'assainissement, que chacun peut voir se dérouler, a bouclé une de ses phases, la création des réseaux. Il vous reste les raccordements à l'intérieur des propriétés individuelles. Quant à la station, les deux derniers bassins sont terminés. Ceux prévus pour la filtration, sur lit de roseaux sont lancés et seront achevés pour la fin février, si les aléas climatiques ne viennent pas perturber le calendrier.

Dès que les divers contrôles seront effectués, le système sera opérationnel. Vous aurez alors deux ans pour vous raccorder. Cependant, dès la fin des travaux, selon la législation municipale en vigueur, vous serez assujettis au paiement des charges afférentes au service.

La mise en place définitive se règlera par le biais du syndicat d'eau potable sis à Beaulieu d'Echiré. En effet, comme de nombreuses communes du secteur, le conseil a, à l'unanimité, délégué ses compétences production et

distribution d'eau potable et contrôle de l'assainissement individuel et collectif à ce syndicat. De même, l'assemblée municipale a réitéré son désir que ces services demeurent dans le cadre de régies, où les élus ont du poids, plutôt que d'être affermé à des sociétés dont le but, tout en rendant un service, est le profit, dispersé sur d'autres activités.

Lorsque la majorité des habitations sera raccordée, des contrôles, à la fumée ou par d'autres moyens, seront effectués afin de vérifier que seules les eaux usées partent bien dans le système de traitement ; ainsi la station demeurera en bon état de marche.

De même, à partir du mois de janvier 2007, c'est la personne responsable de l'assainissement, à l'intérieur du syndicat, qui donnera son avis sur les propositions de système d'assainissement individuel, pour les demandes concernant les maisons neuves. Ainsi, tous les services, eau potable et eaux usées seront dans les mains de professionnels.

Vie Municipale

PLACE DE LA POMPE

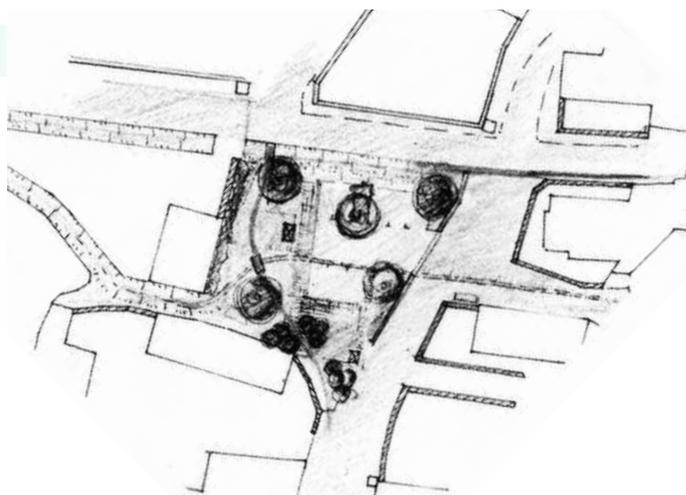
Depuis le mois d'octobre, les dossiers concernant l'aménagement de la place de la Pompe et de ses alentours sont déposés dans les divers services compétents pour les demandes de subventions.

Dès le printemps, nous lancerons les consultations du marché auprès des entreprises afin que les réponses des différents acteurs arrivent en parallèle à la mairie. Vos élus choisiront alors les entreprises chargées de la réalisation des travaux, Monsieur Barbaud ayant, comme promis, accepté de vendre une parcelle de terrain en bordure de place. Ce chantier est le chantier de l'année 2007 ; c'était le vœu de chacun de posséder un cœur de village agréable, accueillant, c'était aussi un des projets d'aménagement que le cabinet Ponant avait suggéré lorsque nous lui avons confié de créer un « Plan de Référence » pour la commune.

Michel Suire

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DE LA RD 748

Les travaux seront engagés par l'entreprise BONNEAU après la réfection des routes endommagées au cours de l'assainissement. L'entrée de Rouvre, près de la Chapelle, sera redressée obligeant à la réduction de vitesse et deux zones de rétrécissement sont prévues ainsi qu'une allée piétonne allant du cimetière jusqu'au quartier des Champs Ferret.



LE PAYS DE GÂTINE À 30 ANS

En 2003, le conseil municipal et la CCVE décidaient d'entrer dans le "Pays de Gâtine" plutôt que dans la Communauté d'Agglomération Niortaise. Le "Pays de Gâtine" est l'un des plus anciens pays des Deux Sèvres, né peu après le "Pays Mellois", le 18 novembre 1976, il est issu du Carug créé en 1974, le Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine. C'est aussi le plus vaste pays de la région "Poitou-Charentes" : il compte 99 communes adhérentes sur plus de 1950 km² (presque un tiers du département) pour plus de 75000 habitants. Il est l'interlocuteur de proximité pour la redistribution des subventions allouées par l'Etat, la Région ou le Département vers tous les porteurs de projets individuels, associatifs et économiques. Il répartit également de nombreux fonds européens de développement par le biais de programmes, tels que Equal, Leader+ (programmes pour l'eau) ou Interreg (inter-régionaux).

L'ADSL À ROUVRE ET SON ENVIRONNEMENT.

89% de la population Deux-Sévrienne ont accès aujourd'hui à l'Internet Haut Débit mais il subsiste des zones non desservies comme Rouvre et ses environs. Après de nombreuses interventions du Conseil Municipal et des communes concernées, le conseil Régional a lancé un Plan Numérique Régional dont l'ambition est d'apporter une solution aux communes non raccordées à l'ADSL. Dans ce contexte et sur avis du Conseil Régional, nous avons rencontré un chargé de mission France Télécom pour une étude sur site.

Deux solutions sont envisageables pour la couverture Haut Débit : le WiFi qui remplace la ligne téléphonique par une liaison hertzienne avec une couverture de 500 m de rayon par borne et le Wimax qui est une autre approche hertzienne et qui permet, à partir d'un pylône de couvrir un rayon d'une dizaine de kilomètres. L'infrastructure, les coûts et les délais étant différents, un groupe de travail s'est constitué au sein de la commune pour proposer au Conseil Municipal la solution la mieux adaptée.

Vous trouverez toutes les informations de ce groupe sur le site de Germond-Rouvre
<http://www.germond-rouvre.fr>, rubrique ADSL.

ORDURES MÉNAGÈRES

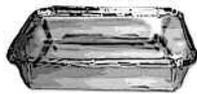
Petit guide du trieur averti

Une fois les verres, les papiers propres, les déchets verts et les plastiques écartés, que reste-t-il dans nos poubelles ménagères ?

Je jette dans ma poubelle habituelle



Boîtes de conserve contenant des restes



Barquettes sales ou contenant des restes



Couches-Culottes



Pots de fleurs



Films et sacs en plastique



Ampoules



Flacons de produits portant ces symboles



Vaisselle, Faïence, Porcelaine

REDEVANCE 2007

Conteneurisé : 50,00 €

Porte à porte : 55,00 €

soit + 2,44 % de moyenne

Maison Retraite 75 % : 41,25 €

Entreprises : 48,00 €

TOUT VENANT : 20,00 €

DECHETS INERTES : 2,20 €

DECHETS VERTS : 5,40 €

DECHETS RECYCLABLES : GRATUIT

Un centre de tri à Monplaisir

Dernière nouvelle fraîche de l'année 2006 : après avis favorable du commissaire-enquêteur, le préfet autorise la création du centre de tri mécano-biologique des déchets ménagers résiduels à Champdeniers.

Ce projet avait été déposé par le SMITED (*Syndicat Mixte Intercommunal pour Traitement et l'Élimination des Déchets ménagers*) et a donné lieu à enquête publique. Ce type d'équipement doit permettre d'améliorer la valorisation des ordures par la récupération des métaux et matières compostables et de réduire le volume des déchets ultimes à stocker.

Cet arrêté peut-être consulté en mairie de Champdeniers.

Le chantier devrait démarrer dès cette année.



Vie Municipale

DIVERS RAPPELS...

Enième mise en garde aux propriétaires de chiens. Trop souvent et trop nombreux sont les animaux qui sont en situation de divagation au regard des divers articles des codes de référence. Ce sont aussi souvent les mêmes qui sont signalés aux responsables municipaux. Vous estimez et affirmez que «votre» animal est gentil. Mais, au-delà du fait que ce soit votre ressenti, et pas forcément celui des autres, voisins ou non, vous êtes dans l'illégalité. Merci de faire le nécessaire, par respect pour chacun et pour éviter tout incident.

Lorsque vous faites ou faites faire des travaux sur votre propriété et que vous ou l'entreprise doit occuper le domaine public pour déposer des matériaux, dresser un échafaudage, déposer une benne, faire une tranchée, vous devez impérativement vous adresser à la mairie afin de demander les documents nécessaires liés à l'occupation du domaine public. Il en va de la sécurité de chacun.

Lorsque vous taillez vos lauriers, votre gazon... n'hésitez pas à vous rendre à la déchetterie plutôt que de déposer cela clandestinement au bord de l'Egray, près du pont, le long des chemins communaux, à l'orée des bois... Puisque vous n'y allez pas avec la brouette, soyez citoyens responsables et déplacez-vous au chef-lieu. Merci.

Le service du Sictom collecte les déchets ménagers, triés. Une partie de la sélection opérée à domicile est apportée

par chacun aux bornes d'apport volontaire ou à Champdeniers. Pour des raisons de pratique et par respect pour des personnes plus en difficultés, la commune a maintenu un service de collecte des monstres, deux fois par an. Il appert, en fait, je le constate et les employés municipaux le déplorent, que c'est l'occasion pour certains de vider les greniers et de tout déposer en vrac sur le trottoir, à charge des employés de trier. Ce manque de respect est intolérable et ces abus doivent cesser.

Certains habitants ont reçu dans leurs boîtes à lettres, un document du SICTOM leur signifiant que leur conteneur n'était pas aux normes et qu'il ne serait plus pris en compte. Lors de la dernière réunion syndicale, j'ai abordé ce sujet. Il apparaît que les familles concernées ont été prévenues oralement soit du poids excessifs de certaines poches, maximum 30 kg, soit de la non-conformité du bac avec le système de benne, malgré les affirmations de certains vendeurs. Je conseille donc vivement aux personnes concernées de bien vouloir prendre contact avec le syndicat qui propose des bacs à prix coutant et d'utiliser, en attendant, les grandes poches noires des poubelles de rue. Merci pour votre compréhension.

France Télécom rappelle aux riverains qu'ils doivent élaguer régulièrement les branches hautes de leurs arbres qui pourraient endommager les lignes téléphoniques.

Michel Suire.

BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF...EN BREF

ENFIN LIBRE !

Après des mois d'emprisonnement, Gertrude, Coco, Aglaée, Paulo, Gros Coq, Lili, Niquette, canes et canettes ont retrouvé leur liberté !

Une circulaire du 20 janvier 2006 les avait condamnées à la séquestration, pour cause d'une terrible épidémie internationale de grippe aviaire.



Chaque propriétaire a dû déclarer en mairie l'effectif de sa basse-cour et dénombrer ses oiseaux.

Devant la psychose, certains volatiles ont terminé à la casserole ou au fond du congélateur, d'autres ont été renfermés entre murs et grillages pour éviter la "pandémie grippale".

Souhaitons à Gertrude et les autres que l'année 2007 leur soit plus favorable ...

La page de L'école

L'école "Le Champ du Moulin" Rentrée 2006 – 2007

Cette année, l'école accueille deux nouveaux enseignants : Mélanie HEINTZ en remplacement de Céline ALIBERT pour assurer la décharge de Frédéric JOULAIN en CP, directeur de l'école, qui a lieu dorénavant le mardi, et Laurent METAYER qui assure le complément du 80 % d'Anne AUDURIER le lundi avec les CE1/CE2.

Actuellement, 124 élèves sont scolarisés dans l'école, soit une quarantaine de plus par rapport à l'année scolaire 2002-2003. Ces élèves sont répartis sur 5 classes de la manière suivante : 28 élèves en PS/MS avec Karine PIFFETEAU, 27 élèves en MS/GS avec Isabelle BIREBENT, 21 élèves avec Frédéric JOULAIN – Mélanie HEINTZ, 21 élèves avec Anne AUDURIER – Laurent METAYER et 27 élèves avec Sandra MATHE-SAGOT qui donnera naissance à un second enfant en décembre.



L'école dispose à présent d'un emploi "Vie Scolaire" dans le cadre des Emplois Aidés, Jean-François HOURMANT. Il n'a pas les mêmes prérogatives que l'Aide Educateur dont disposait l'école il y a 3 ans. Ses missions sont diverses et variées : accompagnement lors de sorties scolaires, gestion de l'emprunt de livres en bibliothèque, petites réparations, surveillance de groupes d'élèves lors d'une séance sous l'autorité de l'enseignant. Ces missions concernent peu l'assistance administrative au directeur d'école.



LES PROJETS

En relation avec le projet "restauration hors domicile" initié par la Communauté de communes et dans le cadre du projet d'école, l'équipe enseignante souhaite axer son travail sur le patrimoine local pour les plus grands et le patrimoine agricole (maraîchers, éleveurs...) pour les plus petits.

Le projet "cirque" envisagé par le Centre Socio-Culturel de Champdeniers en fin d'année scolaire dernière n'a pas vu le jour : le coût était trop important. Un projet d'intervention de professionnels du cirque n'est cependant pas abandonné et pourrait principalement concerner la Maternelle.

Une réflexion a été engagée entre les représentants de la municipalité, des représentants de l'APE et les enseignants, au sujet d'un règlement de cantine et d'un permis à points. L'équipe enseignante souhaite travailler en collaboration avec le personnel municipal sous forme de projets afin de sensibiliser les élèves à ce temps de cantine. Des règles ont été établies par les élèves de CE et CM et sont affichées dans la cantine.

Halloween a permis aux classes de Maternelle de travailler pour les petits sur les grimaces et les sorcières, et pour les MS/GS à la manière du peintre Arcimboldo, et tout cela afin de finaliser des œuvres plastiques pour mettre en valeur la cantine.

Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

L'assemblée générale s'est tenue le 21 Septembre 2006 pour présenter le bilan moral et financier de l'association et pour élire son nouveau bureau.

Nous tenons à remercier Mesdames Chausseray Dominique, Graveleau Babeth, Moreau Nelly, Boinot Valérie et Messieurs Passequé Guillaume et Chausseray Stéphane, les 6 membres sortants pour leur participation active au sein du bureau.

Neuf nouveaux membres viennent renforcer l'effectif porté au nombre de 18 et nous leur souhaitons la bienvenue.

- Président : **Olivier FOUILLET**
- Vice-présidente : Chantal FOUILLET
- Secrétaire : Christelle MERCIER
- Secrétaire adjoint : Véronique ARTEMON
- Trésorier : Valérie VILLENEUVE
- Trésorier adjoint : Marie-Laure LEMETAYER
- Membres : Odile ROMAN, Betty NAUDON, Karine VAUDON, Alexandra CLAIN, Régina LOPES DA GRACIA, Laurence SAVATIER-DUPRE, Clara BRADSHAW, Nathalie BENIZEAU, Fanny SABOURIN, Christophe BRUN, Franck MAGGIO, Alain GENDRON.

Nous sommes heureux d'accueillir Melle Mélanie HEINTZ qui assure la décharge administrative hebdomadaire de M. Frédéric JOULAIN (CP) et M. Laurent METAYER qui assure lui les 20% du temps partiel de Mme Anne AUDURIER (CE1/CE2).
Nous leur souhaitons une bonne année scolaire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005/2006

Nous avons commencé le jour de la rentrée, en offrant le café et la brioche à tout le monde (parents, élèves, enseignants et membres de la municipalité). Bon ressenti général, nous pensons réitérer l'an prochain.

Tout au long de l'année, l'association propose et organise différentes manifestations afin de récolter quelques fonds pour nos enfants. Nous pouvons ainsi citer notre premier vide grenier qui a réuni une trentaine d'exposants et qui nous a permis de faire partir les petites sections pour une journée découverte du poney au centre équestre de Cherveux.

D'autre part, nous organisons également des manifestations entièrement gratuites et ouvertes à tous :



1. Fête de l'école en Juin 2006 avec là aussi une activité axée sur l'équitation puisque nous proposons un tour de poney qui a remporté un franc succès.

2. Halloween, début Novembre pour un défilé dans les rues de Germond

3. Fêtes de Noël, le 10 Décembre pour laquelle nous

avons fait venir un magicien et organisé une bourriche afin de gagner une dinde fraîche pour les réveillons de fin d'année.

4. Intervention au sein de la soirée jeux du Comité des Fêtes avec un loto spécial jeunes.



DATES À RETENIR

Dîner dansant : 10 Février 2007, salle des fêtes de Germond à 20 h 30

2^{ème} Vide grenier : le 14 avril 2007

L'APE est une association régie par la loi de Juillet 1901 et axée sur le bénévolat. Nous souhaitons, avec la participation du plus grand nombre, améliorer la vie de nos enfants dans et à l'extérieur de l'école. N'hésitez pas à nous rejoindre et apporter une aide aussi minime soit-elle afin d'atteindre ce but.

Pour L'A.P.E., Olivier FOUILLET
Tél. : 05.49.25.63.48

UNE COMMUNE SPORTIVE

Avoir une activité physique c'est bon pour la santé. Un nombre important d'habitants de la commune ont compris son effet bénéfique sur la santé puisque nous comptons :

32 personnes inscrites à la gymnastique volontaire du Foyer Rural, 19 à la Section Jogging, 20 à la Section Marche du dimanche matin, 10 marcheurs le vendredi matin au Club des Aînés plus 8 qui font de la Gymnastique le mardi matin, 15 jeunes gymnastes inscrites aux « Gymnastes de l'Egray ».

Cette année viennent s'ajouter 9 jeunes et 6 adultes au Karaté.

C'est donc 119 personnes qui pratiquent une activité sportive en étant inscrites à une association.

A ceux-là, il faut ajouter les personnes qui pratiquent soit du vélo, du golf, de la natation, du judo, de l'équitation en dehors de la commune.

On trouve aussi un bon nombre de personnes qui sillonnent les chemins à leur gré sans être inscrites à une association.

Bravo à tous ces sportifs qui préfèrent prendre du temps à entretenir leur forme, se dé-stresser au lieu d'aller chez leur médecin pour obtenir un remède miracle.

Venez nous rejoindre si vous le souhaitez dans les groupes de la commune.

Merci aux bénévoles qui encadrent les sections.



KARATE DU MARAIS

F.F. KARATÉ
et disciplines associées

79 RUE DU LOGIS 79 220 GERMOND ROUVRE
Téléphone : 05 49 75 36 28 Fax : 05 49 75 36 28
Portable : 06 16 58 87 18

Le Karaté Club de Germond-Rouvre se félicite de son début d'activité prometteur.

Un début de saison sur la bonne voie : le Karaté Club de Germond-Rouvre compte 15 licenciés pour son premier trimestre d'existence : 9 enfants et 6 adultes ou adolescents.

Découverte sportive pour les uns, remise en forme pour les autres : pour les plus jeunes, découverte de la motricité et des repères dans l'espace. Pour les plus grands, apprendre à se connaître et apprendre à connaître les autres, se dépasser, se donner à fond. Effort physique, effort mental, apprentissage et mise en harmonie du corps et de l'esprit afin de ne former qu'un.

Notre section Karaté est ouverte aux enfants à partir de 8 ans et sans limite d'âge pour les adultes et propose la pratique du Karaté Shotokan, de la self-défense, du Body Karaté (pratique de mouvement tonic cardio-fitness basée sur le Karaté, le tout en musique).

Notre pratique se veut simple.

On travaille avant tout avec son corps, on apprend à se dépasser et à s'écouter. Un esprit zen dans un corps sain.



Le Karaté est basé sur des gestes de la vie de tous les jours, mais aussi destinés à se défendre, à travailler les énergies internes afin de se renforcer et de se découvrir des capacités insoupçonnées... Découvrir tous ses sens et s'en servir, utiliser les énergies internes et externes afin de pouvoir vivre mieux.

Nous organiserons fin janvier, un passage de grades qui sera ouvert au public au cours d'une journée "portes ouvertes" où vous pourrez découvrir notre pratique.

Notre équipe est à votre écoute et sera heureuse de vous retrouver le vendredi soir de 18h30 à 21 heures à la salle de motricité de Rouvre.

Poussez la porte, un petit pas peut vous emmener loin.

COMITE DES FETES

LE 14 JUILLET 2006



Encore un 14 juillet réussi. Malgré les difficultés (des camerounais retenus chez eux, des arméniens rappelés en urgence dans leur pays) ce sont des flamands, (une fois), qui ont animé l'après-midi ensoleillé de ce 14 juillet, sous les magnifiques frondaisons de la place de Germond.

Troupe flirtant avec la perfection. Nous avons découvert la danse spectaculaire des lanciers de drapeaux et les flamandes nous ont dévoilé leurs dessous... Evoluer à 35° à l'ombre en portant 4 gros jupons par-dessus la culotte à jambes de nos grands-mères méritaient les applaudissements admiratifs des spectateurs.

Les plus petits se sont défoulés sur une structure gonflable. Quant aux plus âgés : le concours de boules, les discussions et le spectacle ont meublé la soirée.

Ces moments de convivialité se poursuivent par un apéritif offert par la municipalité, apéritif préparé par quelques habitantes de la commune, qui assure son succès.

Quant au repas qui suit il attire toujours autant de convives : 230 à 250 personnes.

Enfin quand la nuit est venue, une grande farandole se forme dans les chemins creux, éclairée par les lampions portés par des enfants ravis, pour aller admirer (et le terme n'est pas trop fort) le feu d'artifice dans le cadre champêtre du ruisseau St James dans un décor et une musique de western. Félicitons très vivement les artificiers qui ont réalisé ce feu d'artifice spectacle. Bravo et félicitations à Nicolas Hérisse, Dominique Frémine, et Eric Quintard.

Merci à tous pour ces moments de convivialité.



SOIRÉE SOUPES, CRÊPES ET JEUX

La soirée Soupes et Crêpes organisée par le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves est fixée au 27 Janvier 2007 à la Salle des Fêtes de Germond.

A vos souprières Mesdames et Messieurs afin de faire partager à tous vos recettes nouvelles ou inattendues.

Côté enfants, l'APE dirigera le loto.

Les parents s'adonneront à leurs jeux de société préférés.

Moments de convivialité et de dégustation assurés.

La première crêpe sera offerte par la municipalité.

LOCATION DE TABLES ET DE CHAISES

La réservation se fait auprès de Monsieur Roy André : 05.49.04.04.55

PRIX DE LA LOCATION :

1 € une table et deux bancs pour les habitants de la commune et 1,20 € pour les habitants hors commune. Le règlement se fait à la prise et un chèque de caution de 50 € est demandé à la location (il sera restitué au retour).

LE FOYER RURAL



Le Foyer Rural ne faiblit pas dans son rôle d'animation et de rencontre.

Fort de ses 8 sections et de ses 110 adhérents, le Foyer se montre toujours aussi actif dans son rôle d'animation de la commune. Les dernières sections créées, "Informatique", "Marche" et "Bridge" se confirment et s'étoffent. Cette année, un atelier "Créativité" vient de démarrer.

Une année riche en manifestations

2006 a débuté par un concert qui a remporté un vif succès et qui a été placé sous le signe de la solidarité au profit des sinistrés du Pakistan.

La chorale a participé à plusieurs rencontres : Rétina, rencontre de chorales à Chauray et fête de la musique à l'église de Champdeniers.

La section "Gymnastique" a clos son année par une balade à l'île de Ré à bicyclette.

Depuis 18 ans, la section "Course à pied" organise sous la houlette de Joël Baribaud sa célèbre manifestation des Boucles de l'Egray qui a encore attiré coureurs et marcheurs sur nos chemins communaux.

Le Foyer a participé dans le cadre des "Nuits Romanes" à la découverte de l'église St Médard sous un jour très original et très convivial.

Le 10 novembre, nous avons accueilli des artistes qui ont interprété des tangos d'Astor Piazzola, la soirée a été bien appréciée.

Notre "Soirée Cabaret" a réuni toutes les forces vives du Foyer Rural et représente un bel exemple d'animation et de rencontre. En effet c'est plus de 70 bénévoles qui ont mis le meilleur de leur talent au service de ce spectacle qui a connu un très vif succès. C'est bien un sentiment de plaisir et de détente qu'ont ressenti les spectateurs qui se sont attardés pour prolonger encore la convivialité avec les nombreux acteurs de tous âges.

Ces 4 représentations ont montré que le foyer avait su renouer avec les grands spectacles où tous les acteurs issus des différentes sections ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

La dernière née de nos activités

Un atelier "Créativité" est animé par des bénévoles, Monique Rabal et Marie-France Allonneau, spécialistes de la peinture sur bois et de l'encadrement.

Nos sections aujourd'hui

- Chorale : Anita Baufumé - salle du Foyer le mercredi à 20h30
- Course à pied : Frédéric Vergnault - place de l'église tous les dimanches à 9h00
- Théâtre des jeunes et des adultes : Monique Suire, Claudine Moreau, Françoise Chartre - le mercredi après-midi salle du Foyer
- Gymnastique : Marie-Thérèse Bourgeois, Suzanne Autet - Salle de motricité le jeudi à 20h30
- Marche : Rémy Gadreau - place de l'église tous les dimanches à 9h00
- Bridge : René Brenet - Salle de la garderie à l'école le lundi à 20h30
- Informatique : Bernard Bellion, François Senechau, Marie-Laure Lemetayer à l'école le mardi à 20h30
- Atelier créativité : Laurence Cadoret, salle du Foyer les lundis et les samedis de 14 à 17h00



Bureau 2006-2007 :

Rémy Gadreau (président) ;
Monique Suire (vice-présidente) ;
Francis Baudry (trésorier) ;
Marie-Thérèse Bourgeois (trésorière adjointe) ;
Suzanne Autet (secrétaire) ;
Claudine Moreau (secrétaire adjointe).

Les boucles de l'Egray



Le 1^{er} octobre 2006, la section "jogging" du Foyer Rural de Germond-Rouvre a organisé les 18^e Boucles de l'Egray. Joël Baribaud, pour une dernière en tant qu'organisateur, a créé la surprise en faisant le circuit à l'inverse des années précédentes. 135 duos ont pris le départ pour les 15 km : quel succès !

Quelles raisons à ce succès ?

- * Tout d'abord, la qualité de l'organisation : Joël Baribaud avait tout prévu et a pu compter sur l'aide efficace de nombreux bénévoles de Germond-Rouvre. Bravo et merci à tous.
- * Cette course en duo allie efforts compétitifs, bonne humeur et convivialité. Car même en course, la solitude peut être difficile à vivre.
- * Peut être aussi, est apprécié le fait que les efforts de tous soient récompensés à l'arrivée.
- * Enfin, sont reconnues par tous les participants, la qualité et l'originalité du parcours : il est plus agréable de courir le long des haies que dans les plaines balayées par les vents.

Efforçons-nous tous à Germond-Rouvre de préserver la qualité de notre environnement, que 270 coureurs et 120 marcheurs ont pu apprécier cette année encore.

Merci Joël pour les 13 années passées à l'organisation des Boucles de l'Egray et bienvenue à Frédéric Vergnault, nouveau grand ordonnateur.

Les 19^e Boucles de l'Egray auront lieu le 7 octobre 2007.

"Les Gymnastes de l'Egray"

La saison 2006-2007 a débuté dès le mois d'août avec une quarantaine de gymnastes de 4 à 12 ans.

L'association remercie ses 8 encadrants bénévoles qui donnent de leur temps personnel tous les samedis matin.

Horaires des entraînements :

- Baby : 10h30 à 11h15
- Poussines : 11h15 à 13h00
- Benjamins/minimes : 9h15 à 11h30

Deux nouveaux parents ont rejoint cette année le bureau.

Les jeunes gymnastes préparent activement les compétitions qui commenceront en mars.

Bonne chance à toutes nos gymnastes !

Charlotte BOURDET



CLUB INFORMATIQUE 2006/2007 Section Informatique du Foyer-Rural

Bureau :

Bernard BELLION : 05.49.32.81.77 (animateur)

François SENECHAU : 05.49.25.20.26 (animateur)

Marie Laure LEMETAYER : 05.49.25.98.17 (animatrice)

Activités / manifestations :

L'utilisation de logiciel libre d'accès nous oriente vers d'autres possibilités :

Utilisation d'Open-Office.

Utilisation d'internet (selon la disponibilité des accès).

Utilisation des média (MicroSoft Messenger, PhotoFiltre, Windows Média Player...).

... et tout autre sujet qui vous intéresse...

Pour l'ouverture 2006, nous avons effectué des sessions "découverte" de Windows.

Pour 2007, des sessions sur le traitement de texte, le tableur, Power-point ainsi que des sessions sur la photo et la vidéo numériques vous seront proposées.

Lieu de pratique des activités :

Salle informatique à l'école de Germond-Rouvre.

Jours et heures des activités :

Mardi soir de 20h30 à 22h00 sur la période scolaire en dehors des vacances (du 1er mardi après l'ouverture des classes jusqu'au dernier mardi avant la fermeture des classes).

Les "Diablotins" de 0 à 3 ans



L'association les "Diablotins", en partenariat avec le Centre Socio-Culturel, propose un lieu de rencontres et d'échanges entre les assistantes maternelles et les enfants.

Le jeudi matin de 9h30 à 11h30

C'est l'escapade aux "diablotins", matinée détente avec les copains, ne pas oublier doudou, tétine et couches-culottes. Roulades, bavardages et pitreries sont de la partie ! ...

*A ce soir maman, bonne journée
Pour moi c'est la récré ! ...*

Pour tous renseignements contacter :

Madame Brigitte Richard (responsable)

Tél. 05.49.25.57.96

Madame Martine Le Gougand (secrétaire)

Tél. 05.49.25.20.48

Les assistantes maternelles de Germond-Rouvre :

Claudette Chaillou 06.74.37.27.48

Louissette Collet 05.49.25.77.59

Catherine Epoulet 05.49.04.03.45

Martine Le Gougand 05.49.25.20.48

Aline Puren 05.49.04.07.49

Brigitte Richard 05.49.25.57.96

Yane Suire 05.49.25.74.35

*A bientôt
Les "Diablotins"*

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Dans l'enceinte de l'école à Rouvre, la bibliothèque est ouverte :

le mercredi de 16h00 à 18h00

le vendredi de 17h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

L'adhésion est de 5 € par personne et gratuite pour les enfants scolarisés à Germond-Rouvre. Les permanences sont tenues par des bénévoles. Toute personne intéressée peut se faire connaître auprès de Marie-Andrée CHAR-RUAUD au 05.49.25.77.46.

L'Assemblée Générale aura lieu le 22 janvier 2007.

La principale manifestation 2006 a été le projet autour des "Nuits Romanes" le 2 septembre. Une centaine de personnes sont venues pour une visite déambulatoire autour de l'Eglise Saint-Médard commentée par Sandrine NICOLET d'Atemporelle et animée par Stan GRABUZO et Sue BONTEMPS. Le public s'est laissé bercer par les mots, les anecdotes, les poèmes et la musique du conteur. La soirée s'est terminée agréablement par un temps convivial place de la mairie par la dégustation de desserts aux pommes confectionnés par les bénévoles.

Nous envisageons de faire cette année une journée "portes ouvertes" pour mieux faire connaître cette bibliothèque où vous pourrez venir chercher des livres, en donner, lire, ou simplement échanger dans un lieu agréable.

L'ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Germond-Rouvre compte pour la saison 2006-2007 75 sociétaires (+ 5 par rapport à l'an dernier).

L'association est présidée par Michel LE HENANFF.

Nous participons à la régulation des nuisibles (renards 3, fouines 22, ragondins...)

La soirée dansante avec dégustation de Chevreuil aura lieu le samedi 3 mars 2007 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Germond-Rouvre. Vous y êtes cordialement invités.

Le Bureau

CLUB

"Rencontres et Loisirs"

Les aînés se retrouvent régulièrement le mardi matin pour des séances d'assouplissement, le vendredi matin à la découverte de nos chemins creux et le mercredi après-midi sur le terrain de boules ou les cartes à la main dans la salle des fêtes.... N'hésitez pas à venir grossir leur groupe.

Rencontres de quartiers

Depuis plusieurs années, les habitants se rassemblent par quartiers afin de faire connaissance avec les nouveaux habitants, d'échanger des moments de convivialité tout en partageant un repas dans une ambiance festive.

Ils vivent tout le long de la rue des 3 Villages...



CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'EGRAY

C'est reparti pour une nouvelle saison au Centre Socio-Culturel avec de nouvelles têtes dans l'équipe permanente du CSC :

- **Mathilde Pollet** Educatrice de Jeunes Enfants en remplacement de Christelle Gilbert en congés maternité.
- **Myriam Lhéria** sur un nouveau poste d'animatrice enfance-jeunesse.
- **Cathy Lebourg** au poste de secrétariat accueil comptabilité en remplacement d'Adéline Perlade en congés maternité.
- **Heïdi Moine** au poste d'auxiliaire de puériculture en remplacement de Virginie Moreau.

NOUVELLES ACTIVITÉS 2006/2007 :

Le Relais Assistantes Maternelles :

Le RAM informe les parents et futurs parents sur les différents modes de garde existants sur le canton, les particularités d'accueil des assistantes maternelles, les démarches d'embauche d'une assistante maternelle agréée, les aides financières....

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil.



Informatique :

Une salle spécifique a été aménagée au CSC et les cours ont lieu :

- Mercredi de 14h30 à 16h30 et de 20h30 à 22h30,
- Jeudi de 20h30 à 22 h 30 et
- Vendredi de 20h30 à 22h30.

35 personnes participent aux cours et 4 bénévoles en assurent l'animation.

Yoga :

Les cours ont lieu le lundi soir et regroupent et 30 personnes sous la responsabilité de M. Hervé Maurin.

Stages découverte :

- **Danses traditionnelles** : Samedi 20 janvier de 15h à 18 h animé par Laurent Brunet.
- **Danse flamenco** : Samedi 3 février de 14 h à 17 h animé par Naomi Shingin et David Imbert.
- **Café Initiative** : Le café initiative est un moment de rencontre dans une ambiance détendue pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'échanger ou s'informer sur les conditions de création d'une activité professionnelle ou associative.

Prochaines soirées : jeudi 25 janvier et jeudi 22 février à 20h30 au CSC.

Actions jeunesse :

Conseil Intercommunal des Jeunes :

Les élections du nouveau conseil ont eu lieu le 23 novembre et malgré une faible participation une nouvelle équipe a été élue ; à Germond-Rouvre : E. Dedeban, C. Vannier, A. Pelletier, B. André

Chantier de fouilles archéologiques aux anciennes tanneries de Champdeniers :

Pour la 5^{ème} année consécutive le CSC organise un chantier de fouilles archéologiques aux anciennes tanneries de Champdeniers en partenariat avec La Communauté de Communes du Val d'Egray et La DRAC Poitou-Charentes.

Pour la campagne 2007, le chantier aura lieu du 16 au 20 avril et du 5 au 18 juillet.

Le chantier est encadré par un archéologue et des animateurs du CSC, il est ouvert aux jeunes à partir de 12 ans.

Activités familles :

Accompagnement à la scolarité :

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Educatif Local une réflexion sur les besoins d'accompagnement à la scolarité a été mise en œuvre avec les établissements scolaires. Un premier dispositif va être lancé début 2007 à l'école de Germond-Rouvre.

Nous recherchons également des personnes qui souhaitent être bénévoles, pour cela contacter le CSC.



Activité échanges et avenir :

Des temps d'échanges et de rencontre sont proposés tous les vendredis (en dehors des vacances scolaires) de 9h00 à 12h00 au Centre Socio-Culturel à Champdeniers.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 2 février à 10h au CSC.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Isabelle Noirtault au : 05 49 25 62 27

Action Culturelle :

Expositions : Une nouvelle exposition du 5 au 17 Février : "Exodes" photographies de Sebastiao Salgado. Photographe mondialement reconnu, Salgado porte son regard sur l'être humain, partout sur notre planète.

Spectacle : Vendredi 26 Janvier à 21 h à la salle des fêtes de La Chapelle Bâton :

« PANIC »... par Dominique Bourdin et Christian Pacher

Semaine culturelle du 9 au 12 mai :

- Spectacles autour du thème de la marionnette pour les scolaires
- Johnny Berouet : dernière création de la compagnie Matapeste de Niort le 11
- Spectacles surprise le samedi 12 au soir

Cinéma :

Au programme de ce début d'année 2007 :

- 4 janvier : 15h00 "Azur et Asmar", 20h30 "Prête moi ta main"
- 18 janvier : 15h00 "Azur et Asmar" (collège), 20h30 "Casino Royale"
- 1^{er} février : 20h30 "Arthur et les Minimoys"
- 15 février : 20h30 "U"

A noter : L'Assemblée Générale du CSC aura lieu le vendredi 30 Mars à la salle des fêtes de Fenioux à partir de 19h, l'AG sera suivie d'un repas en commun.

Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, place porte St-Antoine à Champdeniers ou téléphoner au 05.49.25.62.27 ou encore envoyer un mail à : cscvaldegray@free.fr

A.M.D : Aide au Maintien à Domicile

Une équipe à votre écoute

Le Service d'Aide au Maintien à Domicile de la Communauté de Communes de Val d'Egray vous propose la mise en place de la prestation dont vous avez besoin, en intervenant de manière régulière ou ponctuelle à votre domicile.

Le service AMD vous garantit un service de qualité, en assure la mise en place et le suivi et étudie avec vous les différentes possibilités de prise en charge (caisses de retraite, Complémentaires santé pour organiser les sorties d'hôpital...).

- Aide au repassage • Aide au lever, coucher, toilette 7j/7 • Aide aux tâches ménagères •
- Aide à la préparation des repas • Aide pour faire les courses • Livraison des repas à domicile •

Accepte en règlement des différentes prestations le CESU (Chèque Emploi Service Universel) - service agréé pour la fourniture des services aux personnes - agrément qualité n°2-79-POI-211

**Pour tout renseignement ou étude individualisée, une rencontre vous est proposée dans les locaux de la Communauté de Communes du Val d'Egray - Place Porte St-Antoine - 79220 Champdeniers, ou à votre domicile.
Contact : Guylaine PETRY - Tél. 05.49.25.81.33**

*Pour vous permettre de continuer à bien vivre votre retraite chez vous !
NE CHERCHEZ PLUS,
L'ADMR VOUS PROPOSE UN COUP DE MAIN EFFICACE ET CHALEUREUX.*



L'expérience d'un réseau

L'ADMR c'est un réseau de bénévoles proche de votre domicile qui étudie avec vous les services dont vous avez besoin. Ils sont à votre écoute et organise les interventions. Les professionnelles qualifiées prennent alors le relais et assurent les services à domicile.

Les modes d'intervention

- Le prestataire** L'association ADMR propose l'intervention de professionnelles à votre domicile. Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.
- Le service famille** Maladie ou naissance : une TISF ou une AF sont là pour vous aider à passer les moments difficiles.
- Le mandataire** L'association ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à votre domicile. Elle vous proposera du personnel expérimenté et de confiance.

**Pour avoir des renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 49 32 28 82
LUNDI, JEUDI ET VENDREDI DE 8 H A 12 H - MARDI ET MERCREDI DE 13 H 30 A 17 H 30
ADMR CHAMPDENIERS, MAIRIE 1^{er} ETAGE, B.P. 22, 79220 CHAMPDENIERS**

A.I.C.M

**Château de la Ménardière - 79310 Mazières en Gâtine
Tél. : 05 49 63 28 22 - Fax : 05 49 63 31 48 - E.mail : aicm@cc-parthenay.fr**

NOS SERVICES

- Ménage courant ■ Nettoyage de printemps ■ Repassage
Nettoyage des vitres ■ Travaux de couture
Garde d'enfants (de + de 3 ans) ■ Aide aux devoirs
Jardinage ■ Tonte de Pelouse ■ Taille de haies
Bricolage (peinture, tapisserie...) ■ Secrétariat
Déménagement ■ Entretien des pierres tombales

NOS AVANTAGES

- ▶ Souplesse dans votre engagement,
- ▶ Un service de proximité à votre écoute,
- ▶ Un recrutement du personnel adapté à vos besoins
- ▶ **NOUS NOUS CHARGEONS DES TÂCHES ADMINISTRATIVES :**
Fiche de paie, bulletin de salaire, vous n'avez qu'une facture à régler
- Règlement possible par :**
C.E.S.U (Chèque Emploi Service Universel)
- RÉDUCTION D'IMPÔTS CORRESPONDANT À 50 % DE LA
SOMME RÉGLÉE DANS LA LIMITE DU PLAFOND.**

La Page Histoire

HISTOIRE D'HIER

1914 – 1918 À GERMOND-ROUVRE

Des "paperasses" retrouvées dans le grenier de la mairie gardent quelques souvenirs de cette époque.

En septembre 1914, la peur de l'ennemi (on écrit "Allemand", mais on prononce "Boche") exaspère les imaginations. Personne ne rencontra, ni à Rouvre, ni à Germond ni nulle part l'infâme dame bleue recherchée par la gendarmerie : "Femme grande, costume bleu, donne des bonbons empoisonnés. Prévenir public, faire arrêter ainsi que sa bande." La gendarmerie ordonne également de détruire tous les panneaux réclame "Heimpz sauce moutarde". Y aurait-il un espion ennemi dissimulé derrière la publicité ? Un problème bien plus important est celui du manque de bras dans ce monde agricole, même les réservistes (jusqu'à 47 ans, ont rejoint le 114^{ème} régiment à Parthenay et le 65^{ème} à Niort. Surtout, comment assurer les batteries (battages des céréales) ?

Léopold Moreau a deux machines à charbon, il est affecté à l'usine Marot de Niort ; Honoré Métivier possède une batteuse à pétrole, il est à la Manu (Manufacture d'armes de Châtellerauld) avec Isidore Pigeau. Frédéric Caillon, associé de Pigeau, surveille un de ses deux moteurs à pétrole réquisitionné par l'usine Marot. Pour ces quatre réservistes entre-

preneurs de battage, la mairie obtient un sursis pour le temps des batteries de 1916, 1917 et 1918. Charbon et pétrole sont rationnés. La mairie obtient une tonne de charbon par jour pour chaque locomobile et 30 litres-jour de pétrole pour chaque moteur.

Le 10 septembre 1916, dans la cour de l'école-mairie (aujourd'hui 14 route de l'Egray), grande cérémonie patriotique : le territorial Auguste Cathelineau reçoit la croix de guerre des mains du maire. Ce soldat de seconde ligne, vu son âge a été blessé lors d'une corvée de ravitaillement.

Chassée par les combats de l'Yser, une famille belge arrive à Rouvre le 19 juillet 1915. Les époux Triau les rejoignent en 1917. Les attaques ennemies du printemps 1918 chassent devant elles de nouveaux réfugiés : Eva Fleury vient de la Somme le 2 avril 1918. Le 30 mai, Rouvre accueille 10 nouveaux réfugiés venant de l'Aisne, femmes et enfants. Outre les contraintes de réquisitions sur les animaux et les récoltes, en cette fin de guerre, la pénurie s'installe : sucre, pétrole... La préfecture veut réduire la consommation moyenne journalière de pain de 500 à 400g... On annonce 6 catégories de cartes alimentaires... L'armistice du 11 novembre repousse ce problème à la guerre suivante.

Claude Noirault

DE GERMOND-ROUVRE À VERDUN : ces soldats qu'on n'oublie pas.

Le 11 novembre 2006, nous avons célébré le 90^{ème} anniversaire de la plus grande bataille de la guerre 14/18 : l'enfer et la boucherie de VERDUN. Dix mois (de Février à Décembre 1916) au cours desquels, les régiments se sont relayés aux forts de Vaux, de Douaumont, et sur toute la région à moins de 20 km de Verdun. Dix mois interminables au cours desquels français et allemands à égalité dans le malheur ont vu périr de 300 000 à 500 000 hommes.

Deux jeunes de notre commune figurant sur le monument aux morts ont été tués à Verdun : le soldat de 2^{ème} classe Clément QUINTARD, 28 ans, le 4 mai 1916 à la cote 304, et le chasseur Léonce BONNEAU, 21 ans, le 15 mai 1916 à la cote 321. La belle et curieuse sépulture érigée sur la tombe de Léonce BONNEAU dans le cimetière de Germond est un hommage au héros ou à la victime.



Alexandre ELIE enfant de la commune écrit, le 10 mai 1916 à son frère Henri un épisode de des tranchées.

« Voilà déjà plusieurs jours que je n'ai pas de tes nouvelles, c'est pourquoi je me décide à te renseigner sur ma situation qui s'est beaucoup améliorée depuis 5 ou 6 jours. Nous avons été relevés des tranchées dans la nuit du 4 au 5 mai et je t'assure que j'en étais content, car le G8 n'avait pas encore assisté à de pareils bombardements : ils nous avaient bombardé qu'avec de grosses pièces et pendant 36 heures ; aussi juges si les tranchées étaient bouleversées. Mon cher Henri, je n'espère pas m'en échappé cette fois – ci, il fallu que je fusse protégé pour n'avoir rien attraper à travers une ferraille pareille, aussi ne sommes nous revenus qu'une vingtaine à la compagnie »... (Alexandre ELIE est revenu de cette grande guerre).

La Page Histoire

HISTOIRE D'HIER

ÉTÉ 1936

Il y a 70 ans, se jouait l'avenir de la classe ouvrière en France...

La rencontre inédite entre un puissant mouvement social et un gouvernement d'union de la gauche allait écrire en 1936 la plus belle page des conquêtes sociales. Après des années de misère accrue par la récession économique et des crises politiques successives, un mouvement de grève généralisée sans précédent allait permettre des avancées novatrices en matière de dignité au travail, de salaire, de temps de travail et de droits collectifs. Avec la crise économique de 1929, la population ouvrière était durement touchée et près de 2 millions d'emplois allaient disparaître en 6 ans...

Des manifestations se propagent à partir de 1934 et le mouvement social unitaire qui en est issu aboutissait aux grandes grèves de l'été 1936 : 6 millions de grévistes étaient dans les rues ou devant les usines. C'est ce mouvement puissant qui a permis les conquêtes sociales concrétisées par les accords de Matignon, signés sous l'égide du gouvernement de Léon BLUM, au lendemain de la victoire électorale du Front Populaire. Ils ouvraient la voie aux premiers congés payés

(15 jours pour se précipiter voir la mer, pour la première fois souvent !...), à la semaine des 40 heures et aux premières conventions collectives, conquêtes sociales qui ont survécu à l'éphémère Front Populaire. Et 10 ans plus tard, seront créées la Caisse d'Allocations Familiales et la Sécurité Sociale, et naîtront les premiers Comités d'Entreprises et les Sociétés d'Education Populaire...

Oui, comme le titrait une exposition récente à la Mairie de Niort, réalisée par l'une d'elles, la Fédération Léo Lagrange, nous sommes "Tous héritiers du Front Populaire" : souvenons-nous de ceux qui se sont battus difficilement pour l'acquisition de ces premiers droits des salariés, continuons de les défendre contre la précarité, les restrictions gouvernementales et les attaques de toutes sortes qui cherchent encore aujourd'hui à les réduire...

...*"Devant la porte de l'usine, le travailleur soudain s'arrête le beau temps l'a tiré par la veste..."*

...*Dis donc camarade soleil, tu ne trouves pas que c'est plutôt con de donner une journée pareille à un patron ? ..."*
Jacques Prévert (Paroles)

HISTOIRE D'AUJOURD'HUI

LE "MURAILLOU"

"Va garda les vaches, et au lieu de rin faire, tu relèveras la muraille qué cheutte" lui dit son père. Et voilà comment une vocation naît à 10 ans... Mais avant de se réaliser, notre muraillo a eu un parcours professionnel sinueux : paysan, boucher, maçon. Mais il a toujours su s'adapter.

Cette faculté d'adaptation lui a permis de sortir des sentiers battus. Dans les années 60, il a été un des piliers des représentations théâtrales de Germond, qui à l'époque n'était pas Germond-Rouvre.

Il a servi le grand Molière en jouant "Le malade imaginaire" vraiment un rôle de composition, lui qui se porte comme un charme. Dans "L'avare" il clamait au voleur, au voleur, on m'a volé ma cassette ! il hurlerait maintenant au voleur, au voleur, on m'a volé mon baquet ! Après avoir été "Médecin malgré lui", il est devenu médecin tout court, mais médecin des vieilles murailles de la commune...

Non content d'être un artiste local, c'est un piègeur émérite. Les ragondins qui n'ont aucun prédateur, en ont un dans la commune !... Car notre muraillo est plus rusé que le

plus rusé des animaux : le renard, et cette année ce sont x ragondins et x renards qui sont au tableau de chasse.

Mais encore il meuble sa retraite à "remonter" les murailles en pierres sèches. Quand il fait très chaud : un grand chapeau sur la tête, quand il pleut : un vieux sac en jute sur les épaules et c'est parti avec son baquet.

C'est qu'il les aime ses pierres, il les observe, les choisit, leur parle : *té belle té, I va te mettre devant pour que tout le monde puisse te veure. comment qu'té faite ? Va te cacha dans cho p'tit cru.*

Muraillo Guy BIRARD que l'air pur de Breilbon te permette de "relever" de nombreuses murailles. Tu laisses ta trace en embellissant notre village tout en rendant hommage aux efforts de nos anciens.



Etat Civil



NAISSANCES 2006

7 janvier : Corentin et Emma TEXIER
13 chemin du Puits

11 janvier : Noah GUERIT
325 route des 3 Villages

15 février : Jade BERTHELOT
8 chemin du Pinier

28 février : Marilou CORNET
8 impasse des Sources

18 mars : Noémie JOUET
127 route des 3 Villages

30 mars : Amélie CHARIAUX
route de Ternanteuil

5 mai : Calie BONNEAU
143 rue du Logis

23 juin : Noan BODIN
4 route de Bourlot

27 juillet : Kenan POUSSARD
6 place des Jardins

20 août : Lali GUERINEAU
4 impasse du Petit Cimetière

16 octobre : Elsa CASTAIGNOS
6 rue des Jardins

8 novembre : Maxime BLUTEAU
Le Marchais

24 novembre : Lubin ECHEVERRIA
332 route des 3 Villages

11 décembre : Eliot LOISEAU
86 rue du logis

MARIAGES

27 MAI : Florent MARGUET et Paule CHARRUAUD

3 JUIN : Ronan PENHOAT et Nicole HURRIER

17 JUIN : Thomas NALIN et Florianne SIONNEAU

17 JUIN : Tarik BENJAMA et Céline DORAT

24 JUIN : Denis MARCHAND et Béatrice GOUIN

24 JUIN : Nicolas MIGEON et Nathalie BIDAUD

1^{ER} JUILLET : Marc BONADE et Audrey VANDEWALLE

8 JUILLET : Sékou TOURE et Alimatou TIDJANI

5 AOÛT : Didier CORBIN et Sylvie FOUBERT

12 AOÛT : Gilles GAZEAU et Annie DUPUY

26 AOÛT : Michel CLOSSET et Martine DUWEZ

30 SEPTEMBRE : Philippe BOUDREAU et Béatrice MORIN

DÉCÈS

23 MARS : Aline LOUIS

26 MARS : Alain PROTEAU

10 JUILLET : Marie-Louise JOSSON

4 AOÛT : Ferdinand TEILLET

4 DÉCEMBRE : Raymond DAVIOT

Salle des Fêtes

■ RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guilbault (05 49 25 76 66) qui renseigne selon le calendrier.
- Mme Guilbault assure la visite et l'état des lieux.
- Toute réservation est effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement d'utilisation.

■ RÈGLES D'UTILISATION

- Le preneur doit impérativement ranger les tables et les chaises (par 6).
- Il devra également balayer, nettoyer le bar, l'office et les sanitaires (**pas de produits détergers sur le parquet**). Un nettoyage est proposé par la commune, et facturé.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des locaux.
- La caution est restituée après l'état des lieux, ou acquittement de facturation, s'il y a lieu.
- La commune n'est pas responsable des vols, nuisances... Pour toute utilisation au-delà de 2 heures du matin, l'autorisation du maire doit être demandée et permettre ainsi l'information de la gendarmerie.

■ SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché dans le hall où l'utilisateur doit en prendre connaissance.
- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.
- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile et en fournit l'attestation.
- La salle est pourvue d'un téléphone utilisable pour les numéros d'urgence :
15 ▶ SAMU 17 ▶ GENDARMERIE 18 ▶ POMPIERS

Pour appeler un autre numéro, il faut se munir d'une carte France Télécom.

La salle des fêtes peut être appelée au 05 49 04 06 48.

■ AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

■ TARIFS

Caution

- Elle est fixée à 230 € (sauf collectivités)

Utilisation du hall

- Hall seul = 30 €
- Hall + Office = 55 €

Location de la salle

- **Association siégeant dans la commune :**
 - 1/2 journée = 61 €
 - la journée = 92 €
 - Un jour gratuit 2 fois/an (*couverts compris*)
 - Par dérogation, des associations du canton à compétence intercommunale pourront bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (*couverts compris*)
- **Association extérieure à la commune :**
 - 1/2 journée = 90 €
 - La journée = 150 €
- **Particuliers résidant dans la commune :**
 - 1/2 journée = 50 €
 - La journée = 120 €
 - Deux jours consécutifs = 180 €
- **Particuliers extérieurs à la commune :**
 - 1/2 journée = 90 €
 - La journée = 210 €
 - Deux jours consécutifs = 250 €
- **Facturations diverses :**
 - Couvert complet = 0,30 € par convive
 - Couvert seul = 0,20 € par convive
 - Verre = 0,10 € l'unité
 - Vaisselle diverse = 0,50 € l'unité
 - Manquant ou cassé = 1,50 € l'unité
 - Détérioration facturée sur constat et au temps passé = 15 € de l'heure
 - Nettoyage par la commune = 76 €

SALLE DU FOYER

RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guilbault qui renseigne selon le calendrier (05 49 25 76 66).
- Le responsable assure la visite et l'état des lieux, les clés de la salle seront remises au demandeur contre le dépôt d'un chèque correspondant à la location.
- TOUTE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À COMPTER DU VERSEMENT DE LA CAUTION PAR CHÈQUE (libellé à l'ordre du Trésor Public), et de l'acceptation du règlement intérieur.

RÈGLES D'UTILISATION

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation s'il y a lieu.
- Il est interdit de faire de la cuisine dans la salle.
- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des lieux.
- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.
- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché, l'utilisateur doit en prendre connaissance.

- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.
- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.
- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison pour la salle).

TARIFS

- **Caution :**
 - La caution est fixée à 150 € (sauf collectivités).
- **Location de la salle :**
 - Association siégeant dans la commune ou réunion, pique-nique de quartier : GRATUIT
 - Association extérieure à la commune : 30 €
 - Particulier résidant dans la commune : 30 €
- **Facturations diverses :**
 - Détérioration facturée sur le contrat.

AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champdeniers St-Denis, Route de la Grange Lucas

Horaires d'hiver

d'octobre à mars,
tous les après-midi
de 14 h à 17 h 30.

Le mercredi et le samedi
toute la journée
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30.

Horaires d'été

d'avril à septembre
de 14 h à 19 h.

Le mercredi et le samedi
toute la journée
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

Ramassage des monstres

lundi 5 mars et
lundi 3 septembre 2007.

Tél. : 05 49 25 87 62

Écrivez-nous

Vous avez des idées, des suggestions, des propositions, des observations, des critiques, faites-nous en part en envoyant un mot à l'adresse suivante :

Mairie de Germond-Rouvre

Commission "accueil - information - communication" - 79220 Germond-Rouvre

E-mail : caic@germond-rouvre.fr - [http : www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi de 16 h à 18 h

Le Mercredi de 14 h à 18 h

Le Vendredi de 15 h à 17 h

Le Samedi de 10 h à 12 h

MAIRIE

79220 Germond Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

E-mail : mairie@germond-rouvre.fr

[http : www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)

